

Parution dans les 2 prochains numéros

MISE AU CONCOURS

Suite à la démission du titulaire,
l'Administration cantonale met au concours le poste suivant:

Un/e responsable des Etablissements de détention avant jugement

auprès du Service de l'application des peines et des mesures

Vos tâches

■ Assurer la direction des prisons de détention avant jugement du canton ■ Garantir la gestion administrative et financière des établissements ■ Assumer la responsabilité de la conduite opérationnelle, la formation et la formation continue de l'ensemble du personnel des établissements de détention avant jugement ■ Conduire les activités en relation avec des réorganisations internes ■ Collaborer étroitement avec les milieux judiciaires, les autorités de placement et tout autre intervenant externe ■ Assurer la bonne exécution de la privation de liberté prononcée à l'encontre des personnes prévenues et détenues ■ Contribuer à la réinsertion des personnes prévenues et détenues ■ Exploiter et développer des ateliers pour les personnes en privation de liberté

Votre profil

■ Formation supérieure dans un ou plusieurs des domaines suivants : gestion, ressources humaines et/ou sécurité ■ Expérience confirmée dans la direction d'une institution ou d'un établissement semblable ■ Une expérience confirmée dans des activités dirigeantes de réorganisation d'entreprises ou de domaines d'activité serait un atout. ■ Excellent sens relationnel et personnalité affirmée ■ Excellentes capacités de négociation et communication ■ Aptitudes à gérer, coordonner et collaborer ■ Sens de l'organisation et du management privilégiant la notion de service public ■ Intérêt marqué pour les questions liées au domaine de l'exécution des peines et de la réinsertion ■ Esprit d'analyse et de synthèse ■ Capacités de planification et d'anticipation avérées ■ Bonnes connaissances des outils informatiques (MS-Office) ■ Grande capacité de travail et de résistance au stress

Langue maternelle

Française ou allemande avec de bonnes connaissances de la 2^{ème} langue officielle

Entrée en fonction

1^{er} août 2013 ou à convenir

Cahier des charges et traitement

La Direction du Service de l'application des peines et mesures (tél. 027 606 51 60) ou le Service des ressources humaines (tél. 027 606 27 50) donneront, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service écrites accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1951 Sion jusqu'au **21 juin 2013** (timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, le 7 juin 2013

tc/alu - DFS